

# REGLEMENT INTERIEUR

## I) CONDITIONS GENERALES

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent être obtenues sur simple demande écrite au camping. Les prix sont indiqués en euros TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que la taxe de séjour n'est pas comprise et est à régler le jour de l'arrivée. Le tarif inclut l'accès à la piscine et les autres services proposés par le camping.

### Conditions de réservation

- Le West Camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. La réservation d'un emplacement ou d'une location est faite à titre personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- **Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents** ou tuteurs légaux ou d'adultes encadrants.

### Frais de réservation

- Nous ne prenons pas de frais de réservation en Basse Saison sur les hébergements.
- Le West camping facture des frais de traitement et de réservation à hauteur de 15 € pour les locations et les emplacements en Haute Saison. Ils sont offerts en Basse saison.

### Acompte

La réservation ne devient définitive et vous sera confirmée qu'après versement d'un acompte de 30 % du montant total du séjour.

### Conditions de Paiement

Carte bancaire (carte bleue, visa, Eurocard-Mastercard), chèques bancaires en euros compensables en France, chèques vacances, virement bancaire, espèces. Nous n'acceptons pas les paiements mensualisés.

Les chèques vacances devront impérativement postés avant votre arrivée en lettre de suivi.

Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :

- Emplacement : la veille de votre départ.
- Hébergement locatif : Le montant total du séjour doit être versé un mois avant le 1er jour du séjour.

### Réservation et paiement en ligne

Notre site internet [www.westcamping.com](http://www.westcamping.com) est sécurisé pour vos paiements par carte bancaire.

Le client peut réserver en ligne et payer par virement ou chèque. Pour toute réservation de dernière minute nous n'acceptons que les paiements immédiats par carte bleue du fait de votre arrivée au plus près de votre date de séjour.

### Départ anticipé

Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

### Annulation et modification

Si l'annulation intervient :

- **Plus de 30 jours avant la date de début de séjour** : l'acompte versé sera conservé par le camping.
- **Moins de 30 jours avant la date de début de séjour** : Vous resterez redevable du montant total du séjour si le camping est dans l'impossibilité de relouer l'hébergement réservé.

Dans tous les cas le Camping doit être informé de l'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception la date de la poste faisant foi.

- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement (mobil-home ou emplacement) pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

- En cas d'annulation du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

### Assurance annulation

En souscrivant une assurance annulation (facultative) de 4 % du montant du séjour par location ou emplacement, ce contrat vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident, ...)

*Campez couvert ne peut intervenir lorsque la demande de remboursement est la conséquence de dommages résultant : **des épidémies (Coronavirus)***

<https://www.campez-couvert.com/conditions-generales-dassurances/>

## Assurances

Il appartient au campeur de s'assurer : le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Une assurance en responsabilité civile villégiature est obligatoire pour séjourner au sein du camping.

Pendant leur séjour, les clients bénéficient de la Garantie de Responsabilité Civile de l'exploitant pour tout dommage corporel et matériel dont nous aurions été reconnus responsable à leur égard. Par contre, les clients doivent également présenter à l'arrivée leur assurance Responsabilité Civile en cours de validité.

## Réservation

A réception de votre réservation et de votre acompte nous vous enverrons votre confirmation par mail ou par courrier.

## Les arrivées

**Pour les emplacements** : Vous serez accueillis **de 14 h 30 à 19h30 en Haute Saison** (de 14h à 19h00 en Basse Saison).

**Pour les locations** : vous serez accueillis **de 16h à 19h30** (de 15h à 19h00 en Basse Saison).

En cas de retard il est impératif de prévenir le camping. Il se réserve le droit de disposer de la location de l'emplacement ou du mobil-home si le locataire n'a pas annoncé son retard.

Pour les hébergements locatifs, une caution de 300 € vous sera demandée en début de séjour. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite du coût du matériel manquant, abîmé ou cassé. **Un forfait ménage de 80 € vous sera également demandé si le mobil home n'est pas restitué dans le même état de propreté qu'à votre arrivée.** Vous devrez faire l'inventaire de la vaisselle et du M.H et nous retourner tout manquement ou problème rencontré dans les 48h après votre arrivée.

## Les départs

**Pour les emplacements** : Ils devront être libérés **avant midi**. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Ils devront être débarrassés des papiers et/ou mégots de cigarette.

**Pour les locations** : Elles devront être libérées **avant 10 h du matin**. L'heure dépassée entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire.

L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté. Des aspirateurs sont disponibles à la réception et pour les mobil-homes de 5 et 6 personnes les aspirateurs sont à l'intérieur de l'hébergement.

Pour tout départ en dehors des heures d'ouvertures de la réception, la caution sera détruite par le gérant du camping après vérification de l'état de propreté de la location et de l'inventaire par le personnel du camping.

La voiture devra être laissée dans ce cas à l'extérieur du camping pour les départs avant l'ouverture de la barrière. La clef du logement sera remise dans la boîte aux lettres près de la porte de la réception.

### La Piscine

Ouverture de 10 h à 19 h 00 de mi-juin à fin Août. (Les gérants se réservent le droit d'augmenter cette durée d'ouverture en cas de météo favorable jusqu'à mi septembre.)

L'accès à la piscine n'est autorisé qu'aux clients du camping. Le paiement du droit de visite (visiteur journée) n'ouvre pas au droit à l'accès de la piscine.

L'accès à l'enceinte de la piscine est interdit :

- aux animaux
- A toutes personnes extérieur au camping
- aux personnes atteintes ou suspectées de maladies contagieuses (Circulaire du 13 mars 1975 du Ministère de la Santé Publique)
- aux personnes en état de malpropreté évidente
- aux enfants de moins de 14 ans non accompagnés d'une personne majeure apte à les surveiller
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la piscine
- Il est interdit de consommer des boissons et des aliments dans l'enceinte de la piscine
- Il est formellement interdit de circuler avec des chaussures dans l'enceinte de la piscine. Les chaussures devront être déposées à l'entrée.

L'accès aux bassins ne sera pas autorisé :

- aux personnes atteintes d'affections ou de lésions cutanées avérées
- aux personnes n'ayant pas respecté le passage sous la douche et dans le pédiluve.

### Slip de bain ou boxer obligatoire (short interdit)

#### Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane et une voiture ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. La capacité d'accueil de chaque emplacement est limitée à 6 personnes.

#### Mobil-homes

- En haute saison, les réservations s'effectuent pour des séjours à la semaine du samedi **16h00** au samedi suivant **10h00**.
- à partir de trois nuitées ou à la semaine hors saison arrivée 15 h 00.(2 nuits possibles selon certaines périodes nous consulter)

- Les hébergements locatifs sont équipés en vaisselle, batterie de cuisine, micro-onde, cafetière électrique, couettes, oreillers, télévision.
- Le linge de lit et de toilette ne sont pas fournis (draps jetables en option).
- Le forfait de base est de 1 à 6 places selon le type de locatifs. Une personne supplémentaire au-delà de la capacité du mobil home entraîne un supplément.
- Le Camping refusera systématiquement l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

### Animaux

- Les chiens de catégorie 1 et 2 sont formellement interdits.
- **Les chiens et les chats sont admis dans le camping aux conditions suivantes:**
  - 1) **Un seul animal et de petite ou moyenne taille sera accepté dans les mobils homes, deux de taille indifférente sur les emplacements.** Le carnet de vaccination doit être présenté à l'arrivée.
  - 2) Les chiens doivent être en permanence tenu en laisse. Il est formellement **interdit de laisser son animal seul dans un mobil home**, même un court instant.
  - 3) **Le maître s'engage à tenir son animal en laisse, ramasser ses déjections, lui interdire l'accès aux zones avec la mention « interdit aux chiens » ainsi que de faire ses besoins sur les emplacements camping.**
  - 4) Tout manquement aux règles citées ci-dessus pourrait entraîner la rupture du contrat à l'arrivée du client ou durant son séjour.

### Les visiteurs

Ils sont admis après accord du propriétaire et après s'être acquitté du tarif en vigueur. Ils devront quitter le camping avant 23h. Il a le droit d'utiliser les sanitaires et les aires de jeux.... **L'accès à la piscine est formellement interdit à tous les visiteurs.**

### Litige

En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu de présence du camping.

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

### **MEDICYS :**

- Par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet: [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr),
- Par mail: [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr),
- Par voie postale: 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS
- Par téléphone au 01.49.70.15.93

## Règlement intérieur

Tout client s'engage à respecter le règlement intérieur du camping (affiché à l'entrée du camping et à la réception et communiqué sur demande au client).

Infraction au règlement intérieur : Dans le cas où un client perturberait le séjour des autres usagers du camping, le gérant pourra oralement ou par écrit mettre en demeure la personne de cesser les troubles occasionnés. En cas d'infraction grave et après mise en demeure, le gérant se réserve le droit de résilier le contrat de la personne créant ces troubles. En cas d'infraction pénale, le gérant pourra faire appel aux forces de l'ordre.

### II) Conditions particulières :

Nous ne sommes pas en mesure techniquement de recevoir les caravanes double essieux ainsi que les camping-cars double essieux.